

Sites pollués – Investigations d'anciennes décharges par lots



Cadastre cantonal des sites pollués – Informations générales

- Conformément à l'Ordonnance fédérale sur les sites pollués (OSites), le cadastre cantonal a été établi par le Canton entre 2002 et 2007.
- 1410 sites ont été recensés, dont la grande majorité ne porte pas atteinte à l'environnement au point de devoir être assainis.
- D'importants assainissements ont déjà été réalisés ces dernières années ou sont en cours: décharge de Bonfol, galeries des fours à chaux de St-Ursanne, différentes buttes de stands de tir et plusieurs sites industriels.
- D'autres sites sont en cours d'investigation afin de déterminer leur besoin d'assainissement.
- Ces travaux se font selon un calendrier propre et représentent un coût important, encore mal défini à ce jour, pour le canton.

Cadastre cantonal des sites pollués – Etat au 31 juillet 2013

Sites recensés au cadastre cantonal des sites pollués et statuts OSites

Accident	Aucune atteinte probable	5	
	Surveillance	1	
Aires d'exploitation	Aucune atteinte probable	748	
	Investigation	37	24 en cours → Rythme suffisant
	Surveillance	3	
	Assainissement	6	
	Ni surveillance, ni assainissement	18	
Décharges	Aucune atteinte probable	437	
	Investigation	30	2 en cours → Rythme insuffisant
	Surveillance	12	
	Assainissement	2	
	Ni surveillance, ni assainissement	9	
Installation de tir	Aucune atteinte probable	1	
	Assainissement	80	
	Ni surveillance, ni assainissement	4	
Total		1393	

Projet d'investigations de décharges par lots

OBJECTIFS

1. Investigation historique de 26 décharges jusqu'au printemps 2014 (17 communes concernées).
2. Investigation technique (forages, sondages, prélèvements d'eau et/ou de sols) d'une majorité des sites jusqu'au printemps 2015.
3. Evaluation des sites à assainir, priorisation et planification financière en été 2015.

MOYENS

- La réalisation des objectifs fixés nécessite le regroupement des études par lots.
- La mise à contribution des principaux bureaux jurassiens spécialisés dans le domaine permettra de collaborer avec les meilleurs spécialistes du canton, et de bénéficier de leurs réseaux, connaissances locales et archives de bureaux.
- **La cession temporaire de la maîtrise d'ouvrage des communes au canton est nécessaire à la bonne réalisation du projet.**

Financement du projet

- Investigations subventionnées à 100%: 60% RCJU, 40% Confédération.
- La participation cantonale sera prélevée sur le Fonds cantonal des déchets.

Gestion du Fonds des déchets

- Recettes: redevance prélevée sur chaque tonne ou m3 de déchets stockés en décharge contrôlée ou incinérés, soit 600'000.- à 900'000.- CHF/an.
 - Dépenses: projets de gestion des déchets + investigations et assainissements de sites pollués.
 - Etat à fin 2012: + 6'000'000.- CHF
 - Estimation des coûts "sites pollués" à charge du Canton: 30 à 100 Mio CHF.
- L'estimation des coûts "sites pollués" doit être précisée, d'où la réalisation accélérée du présent projet. Par la suite, des solutions devront être trouvées pour le financement des sites pollués, le Fonds des déchets n'étant pas à même de couvrir seul ces frais.

Merci de votre attention!